



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 43609

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le secrétaire d'État chargé des sports de lui faire le point des initiatives prises sur le plan sportif pour que la France, au travers essentiellement de la région Nord-Pas-de-Calais, puisse profiter d'un maximum de retombées des Jeux olympiques de Londres en 2012.

Texte de la réponse

Comme les collectivités territoriales et le mouvement sportif de la région Nord - Pas-de-Calais, l'État a bien conscience que la proximité de Londres offre des perspectives d'animation et de promotion pour cette région à l'occasion de la préparation sportive des équipes qui participeront aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2012. Ces collectivités ont lancé un programme de labellisation de sites susceptibles de servir de base arrière à ces équipes avant, voire pendant, les Jeux et le ministère de la santé et des sports (MSS) apporte tout son soutien à cette opération qui permet de promouvoir le sport et d'encourager la pratique sportive. Les collectivités ont également accompagné ce programme d'une politique ambitieuse de réalisation d'équipements sportifs structurants susceptibles de bénéficier d'un soutien financier du Centre national pour le développement du sport (CNDS), établissement public placé sous la tutelle du MSS. Celui-ci est très favorable à l'octroi de subventions d'équipement du CNDS dans ce cadre.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43609

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1990

Réponse publiée le : 26 mai 2009, page 5177